

Atelier de travail du 16 juin 2011 « Fournitures de bureau et accessoires responsables »

L'atelier de travail du 16 juin 2011 fait suite à un premier atelier de travail organisé en 2010 dans le cadre du salon des achats professionnels durables BUY & CARE.

Lors de cet atelier, fabricants, distributeurs et acheteur se sont exprimés sur leurs besoins, leurs contraintes et les points d'amélioration pouvant être communément mis en œuvre par l'ensemble des acteurs de la filière.

Rappelons que l'atelier de travail a pour objet à terme de construire un référentiel opérationnel pour les professionnels de la fonction achat. Ce référentiel doit permettre d'élever le niveau des exigences environnementales et sociales dans les consultations.

L'atelier est co-organisé par Buy&Care (Aude Igounet) et l'UFIPA (Union de la Filière Papetière - Franck Baron), et animé par Bruno Frel (Achats Concept Eco).

A. ETAT DES LIEUX DE L'ACHAT RESPONSABLE DANS LA CONTINUITE DU 1^{ER} ATELIER

1 / L'offre responsable n'est pas claire :

Si les labels français et européens ont pour objectif d'harmoniser tout en clarifiant l'information destinée aux professionnels, leur prolifération a tendance à compromettre leur compréhension.

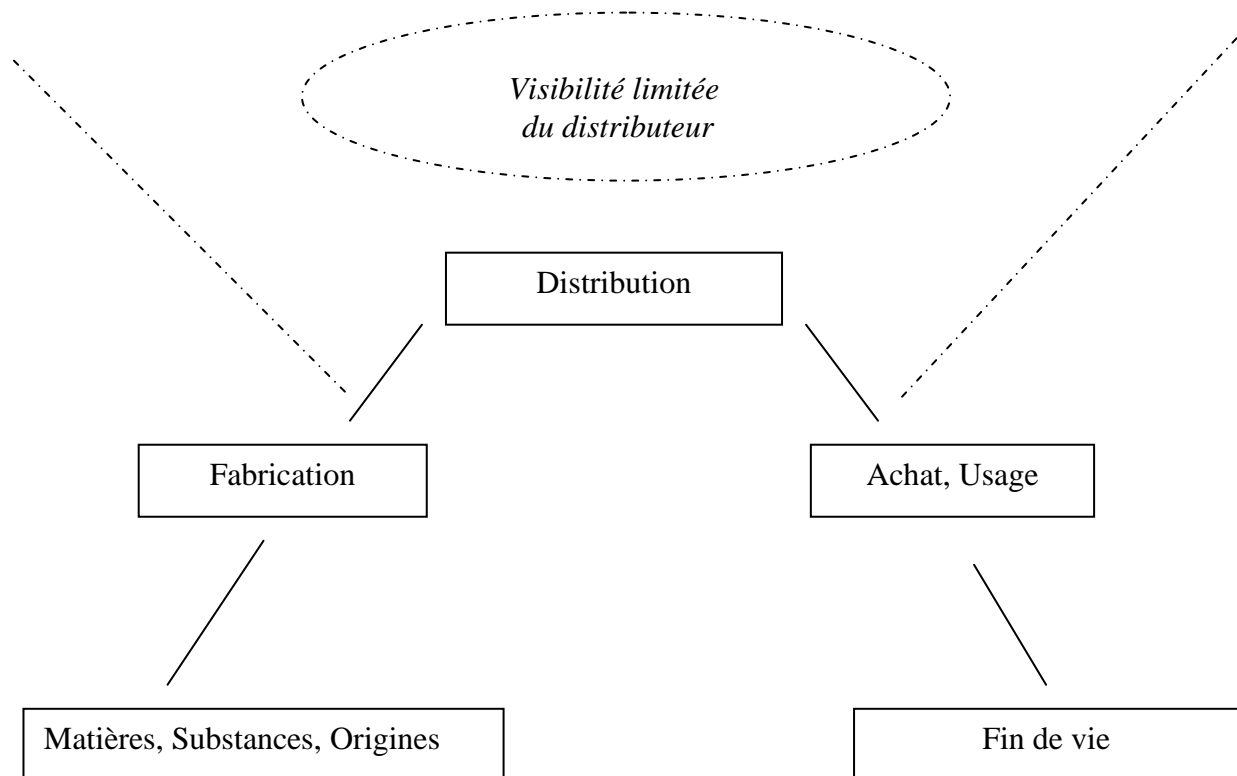
Les acheteurs sont confrontés à plusieurs difficultés :

- liées aux produits dits verts, le sont-ils véritablement ou est-ce du greenwashing
- liées à la responsabilité fournisseur/distributeur puisqu'il n'a à faire qu'au distributeur.

Aujourd'hui l'acheteur se repose sur le distributeur pour garantir la démarche RSE des fabricants.

Suivant la famille professionnelle concernée (fabricant ou distributeur), le niveau d'exigence DD peut être très différent. En effet, l'essentiel de l'empreinte environnementale d'un distributeur est lié au transport de marchandises alors que pour un fabricant elle sera essentiellement liée au process de fabrication (maîtrise notamment de l'énergie et des déchets de production).

Les professionnels de la distribution n'ont ainsi pas de visibilité directe sur le process de fabrication, maîtrisé par le fabricant.



Les distributeurs se fieront alors à la certification des sites de production de type ISO/ EMAS pour garantir la fabrication. Indépendamment des investissements DD du fabricant, l'obtention de ce type de certification du site de production est valorisable face au distributeur et donc indispensable.

Par ailleurs, le calculateur d'impact carbone de la livraison mis en place par certains distributeurs responsabilise les acheteurs dans leurs pratiques et invite naturellement au regroupement de commande.

2/ Comment sensibiliser et mobiliser à l'achat responsable les utilisateurs finaux internes ?

Plusieurs guides spécifiques ont été développés, soit par les distributeurs, soit par les entreprises acheteuses elles-mêmes, mais leur utilité semble insuffisante.

Plusieurs pistes peuvent compléter ces initiatives :

- Pour trouver son utilité, le catalogue de produits responsables doit être restreint.
- Dans ce catalogue restreint, une notation des produits verts sur le mode de la classification énergétique en grande consommation est très pertinente (de A à E ou F) : elle est en effet simple à comprendre et elle a pour intérêt de responsabiliser l'achat de l'utilisateur final.
- Cette notation ne doit pas porter uniquement sur le produit mais sur le couple produit/fournisseur (en évaluant à la fois sa politique environnementale et sociale) et être effectuée par un cabinet indépendant.
- Cette notation devra être cohérente par rapport à l'étiquetage environnemental.
- L'achat de produits responsables par les utilisateurs finaux doit nécessairement être challengé par la direction de l'entreprise par la fixation d'objectifs de consommation verte par département) et la mise en place d'un reporting comparatif entre services/départements au sein de la structure.

A ce stade, il est important de créer un référentiel commun aux fabricants et distributeurs pour gagner en visibilité/clarté/simplicité vis-à-vis du client final.

B. DETERMINATION D'UN REFERENTIEL COMMUN

1/ Classification des fournitures et accessoires de bureau

Il nous faut partir des enjeux de chaque famille de produit pour établir une classification pertinente :

- papier (façonné ou pas)
- écriture
- classement/présentation
- ameublement et accessoires de bureau
- informatique/ matériel électronique

Nous nous focaliserons dans un premier temps sur quelques segments (les trois premiers) que nous enrichirons par la suite.

2/ Détermination des critères communs d'évaluation d'un produit « vert » responsable

a. Matière/substances

- absence des substances black listées Reach
- utilisation de matières fossiles, renouvelables, recyclées (quelle emprise sur la ressource ?)

b. Process de fabrication

- L'origine géographique de fabrication (CE ou pas) est une information indicative qui ne doit en aucun cas être un critère d'évaluation.
- La mise en place d'un système de management environnemental normalisé par le fabricant La certification ISO ou EMAS du site de production constituera un mode de preuve.
- Le critère du process de fabrication sera pondéré suivant la famille d'achat.

c. Social & éthique

Le critère social/ éthique n'est pas suffisamment valorisé, il constitue pourtant un critère d'évaluation plein et entier.

La Charte UFIPA devra d'ailleurs s'enrichir d'un engagement social et éthique clair.

d. Usage

- Durabilité, rechargeabilité, réparabilité
- Efficacité, ergonomie, garantie du produit, existence d'un service info consommateur
- Conditionnement utilisé, étiquetage vert ?

Pour changer en profondeur les comportements liés à l'usage des produits verts responsables, il est nécessaire de sensibiliser les jeunes générations.

f. Fin de vie

- Recyclabilité du produit : le développement d'indicateurs sur la recyclabilité des produits est requis.
- Biodégradabilité
- Existence d'une filière de récupération du produit

Ex : pouvons nous envisager la récupération de stylos ? il existe une filière pour la récupération des plastiques des cartouches d'impression, un élargissement aux stylos serait il envisageable et utile ?

Un rapprochement de l'UFIPA auprès de l'UNEA qui finance la création de filières est recommandée.

NB : nous aborderons ultérieurement l’emballage.

Les organisateurs conviennent avec l’animateur Bruno Frel d’organiser un troisième atelier de travail dédié aux fournitures de bureau responsables **début octobre 2011** auquel seront associés des organismes clés ayant participé aux travaux sur l’étiquetage environnemental (Ademe, Afnor par exemple), ainsi que des distributeurs tels que le groupe Sacfom, Majuscule.

Remerciements aux participants :

Daniel LEONI (LYRECO) – Marie-Pierre MESGOUEZ (STABILO France) - Guillaume LAUVRIERE (BUREAU VALLEE) – Marie-Clotilde BOIGUES (Consortium du Stade de France) – Marjolaine BACA (REED-ELSEVIER) – Katiuce RODRIGUES-BOTELHO (Groupe AFNOR) - Franck BARON (DURABLE France, UFIPA) - Aude IGOUNET (BUY&CARE) – Chantal DEFAIE (PNPAPETIER)

Remerciements à l’animateur :



Bruno Frel (ACHATS CONCEPT ECO)